

GROUPE DE TRAVAIL ECONOMIE RURALE

**L'INTRODUCTION DU PROGRES TECHNIQUE
DANS LES SYSTEMES DE PRODUCTION AGRICOLE
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST**



**GROUPEMENT D'ETUDES ET DE RECHERCHES
POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRONOMIE TROPICALE**

MAI 1982

L'ADAPTATION DES CHANGEMENTS TECHNIQUES
AUX STRUCTURES AGRAIRES :
SPÉCIFICITÉ DES STRUCTURES SOCIALES DE PRODUCTION
ET FAIBLESSE DES CONTRAINTES FONCIÈRES

Y. BIGOT

I.R.A.T.
Institut des Savanes, Bouaké,
Côte-d'Ivoire.

Connue par la forte croissance des productions agricoles issues des parties forestières et côtières du pays, la Côte-d'Ivoire présente également plus de la moitié de son territoire en régions de savanes où les interventions de l'Etat, visant à transformer les systèmes de production, se sont développées au cours des dernières années.

Mais ces interventions ayant pour objectif général une intégration politique et économique nationale plus satisfaisante, ont eu des résultats très inégaux entre par exemple la diffusion de la culture attelée dépassant à plusieurs reprises les objectifs qui lui avaient été fixés, et les blocs de culture semi-motorisés qui ont été fréquemment abandonnés.

Pourtant, avec le renforcement successif d'une politique favorable de prix, de subventions, d'infrastructure et d'encadrement, les moyens mis en oeuvre n'ont pas manqué ; et les difficultés rencontrées s'expliquent bien moins par le niveau insuffisant des interventions de l'Etat que par une mauvaise allocation de ces moyens à des changements techniques dont une partie s'est avérée peu pertinente vis-à-vis des structures agraires existantes (BIGOT 1978, PELTRE-WURTZ, STECK 1979, LASAILLY 1980).

On examinera ici deux aspects de ces structures ayant le plus de conséquences sur la nature des changements techniques à promouvoir de manière plus efficace pour les années à venir : la spécificité des structures sociales de la production et la faiblesse des contraintes foncières.

I. LA SPECTIFICITE DES STRUCTURES DE PRODUCTION AU SEIN DU FONCTIONNEMENT DES SOCIETES RURALES.

Longtemps décrit de manière trop générale ou sectorielle, le fonctionnement réel des activités de production en régions de savanes de Côte-d'Ivoire est resté mal connu ; et c'est seulement depuis une vingtaine d'années que des approches plus intégrées où l'anthologie et la géographie économique jouent un rôle essentiel, ont commencé à être mises en oeuvre sur un plan général (MEILLASSOUX 1964, BOUTILLIER 1966), puis plus appliqué (ORSTOM 1971).

Ainsi, les actions entreprises en milieu rural ont eu une histoire qui suit l'état de ces connaissances, et il apparaît commode de distinguer trois périodes :

- 1) Une période en voie d'extinction où les changements techniques ont été souvent entrepris de manière incohérente par rapport aux structures réelles de la production.
- 2) Une période de connaissance de ces structures qui reste très inégalement couverte selon les différentes régions mais permet d'explicitier les difficultés que les actions de la période rencontrent.
- 3) Et une période de conception nouvelle des changements techniques, période qui reste en fait à promouvoir de manière plus large dans la mesure où si elle rencontre l'assentiment général, elle implique en fait certaines modifications un peu lentes des habitudes acquises antérieurement.

1) Période_1 :

Cette période correspond à une conception générale des changements techniques, selon laquelle il serait impossible de promouvoir le développement des productions agricoles à partir des

structures existantes au sein des sociétés rurales ; avec deux points de vue apparemment très différents, mais aboutissant aux mêmes conséquences inefficaces sur le plan opérationnel : celui de sociologues se limitant à recueillir les descriptions qualitatives que les individus donnent de leurs multiples rapports sociaux et celui de praticiens de la vulgarisation selon lesquels comme il n'existe pas d'unités de production de type connu ailleurs (firmes agricoles, ménages-exploitant, etc...), ces unités sont à créer de toutes pièces (SEDES 1965).

Ceci s'est traduit par la constitution de nouveaux systèmes de production mis en parallèle avec les systèmes existants ; et après quelques années de fonctionnement, souvent très coûteux, de ces structures de production "modernes", celles-ci se sont trouvées soumises à la concurrence des structures "traditionnelles" qui, compte tenu de leur meilleure adaptation aux contraintes et aux structures de production locales, finissent souvent par l'emporter en remettant ainsi en cause les changements techniques proposés (BIGOT 1978).

2) Période_2_:

L'observation des principaux flux concernant la production (travail, achats, ventes, etc...), montre qu'au sein des diverses formes d'organisation sociale propres aux différents groupes ethniques, il existe des unités productives pertinentes dont il convient tout d'abord de connaître le fonctionnement avant de vouloir le modifier.

De manière similaire à ce que l'on trouve dans d'autres régions d'Afrique de l'Ouest (ANCEY 1975, KLEENE 1978), ces unités productives qui constituent les exploitations agricoles et d'élevage se présentent ainsi.

a) Chez les populations de tradition agricole, les unités de production sont d'abord définies par le contrôle de la force de travail familiale qui s'exerce au niveau d'un ou de plusieurs ménages apparentés.

Ces exploitations concernent la production proprement dite, principalement contrôlée par certains hommes mariés, et elles coïncident rarement de manière simple avec de multiples unités complémentaires ayant d'autres rôles, tels que la résidence, le contrôle du foncier, la consommation ou les budgets, etc... ; c'est en ce sens que, dans les travaux d'anthropologie économique ayant pris le relais des simples descriptions ethnographiques, on distingue la spécificité des groupes de production (MEILLAS-SOIX 1964, GODELIER 1967, BOUTILLIER 1968, MICHOTTE 1969, GASTELLU 1979) ; et cette spécificité s'applique par exemple à l'élevage bovin : tandis qu'un boeuf dressé pour la culture attelée devient un outil agricole des exploitations (BARRY 1978), l'élevage reste géré de manière collective à un autre niveau de décision qui est à la fois indépendant du système de production des exploitations individuelles mais bien intégré à l'agriculture dans les structures agraires pour l'utilisation de l'espace ou la constitution et la mobilisation de capital (SEDES 1965).

b) Et chez les populations allochtones de tradition pastorale, il y a identification des exploitations d'élevage avec les troupeaux ; ceux-ci sont davantage contrôlés au niveau de ménages restreints, avec un recours important à la main-d'oeuvre salariée de même ethnie, et sans qu'il y ait incompatibilité avec le passage à l'agriculture que ces populations ont d'ailleurs réalisé depuis beaucoup plus longtemps dans d'autres pays (Guinée, Nord-Cameroun, etc...).

3) Période_3_:

La nécessaire adaptation des changements techniques à ces structures de production se présente alors de la manière suivante.

- a) La vulgarisation d'innovations techniques dans un cadre sociologique plus ou moins plaqué sur les réalités locales doit être abandonné.

Ceci est le cas de l'organisation collective de la production sur des blocs de culture qui, pour être plus faciles à contrôler techniquement que les parcelles diffuses des véritables exploitations existantes, sont par la suite abandonnés ainsi qu'une grande partie de techniques correspondantes.

Et ceci concerne également l'évolution des questions d'élevage: chez les agriculteurs, l'encadrement de l'échange bovin doit se faire tout d'abord là où sa gestion existe, c'est-à-dire dans les troupeaux collectifs, en visant une amélioration de l'insertion du cheptel dans les structures agraires ; et pour aboutir à des exploitations combinant l'agriculture et l'élevage, il est beaucoup plus facile de s'appuyer sur la dynamique historique de sédentarisation des éleveurs que de déstructurer l'élevage collectif autochtone en unités trop petites pour être incorporées de manière satisfaisante aux exploitations agricoles individuelles.

- b) Les structures de production sont hétérogènes et instables. Entre les groupes de production agricole et tous les autres niveaux de décision relatif à l'élevage, au foncier, etc... il n'existe pas plus qu'ailleurs une économie paysanne mythique où toutes les fonctions socio-économiques seraient contrôlées par les mêmes centres de décisions ; ainsi, lorsque les décisions de production agricole sont prises dans un cadre différent de

celui de la gestion de feux de brousse pour la chasse, le thème de développement intégré implique des interventions qui débordent le simple niveau des exploitations et des structures de vulgarisation agricole.

Par ailleurs, les unités de production "traditionnelles" sont d'emblée très diversifiées et les mêmes schémas techniques ne peuvent pas être appliqués de manière uniforme si l'on vise une différenciation économique limitée.

Enfin, l'importance de la force de travail dans l'identification des exploitations agricoles nécessite des procédés d'évaluations qui soient appropriés à l'instabilité fréquente de cette force de travail et à la faible importance des problèmes fonciers.

II. LA FAIBLESSE DES CONTRAINTES FONCIERES.

Très favorable à l'évolution des systèmes de production en régions de savanes de Côte-d'Ivoire, l'absence de véritable problème foncier constitue un des autres éléments essentiels qui a été souvent mal perçu dans l'orientation des changements techniques proposés.

Même dans les zones "denses" qui n'occupent qu'une partie restreinte de l'espace disponible tout en correspondant à des conflits précoloniaux, aujourd'hui caduques (COULIBALY 1978), l'accès à la terre figure rarement parmi les principales difficultés évoquées par les producteurs ; cette situation est liée à une densité démographique faible (10hab/km²) et qui progresse peu (émigration), mais aussi au fonctionnement des systèmes fonciers : lorsque des conflits dus au manque de terre apparaissent, il y a migration vers d'autres régions où la souplesse des droits fonciers autochtones permet un accès facile à la terre

y compris pour les étrangers.

Cette situation est déterminante dans les comportements productifs et ses conséquences sur les interventions de l'Etat sont les suivantes :

1) Comme cela s'est produit en régions forestières, le premier facteur de développement rural est constitué par la réalisation des infrastructures pour la diffusion de moyens de déplacements permettant aussi bien la production que la collecte des produits: l'infrastructure générale, les pistes et les routes, constituent un des points importants des interventions de l'Etat, mais ceci doit s'étendre à l'élevage (petits barrages contre la sous-exploitation des pâturages due aux questions d'abreuvement), ainsi qu'aux moyens de déplacements agricoles et à leur fonctionnement (atelier pour l'entretien du matériel agricole).

2) Les techniciens de l'agriculture et de l'élevage doivent être débarrassés de leur souci souvent excessif de valorisation maximale de la productivité du sol, car cette approche, adaptée à des situations structurelles différentes de rareté et d'appropriation de la terre, aboutit fréquemment à des solutions incohérentes avec les comportements productifs des populations locales qui sont bien davantage orientés vers la valorisation du travail manuel et la sécurité alimentaire (BIGOT 1979, FRELASTRE 1980).

Il existe certes un désintérêt excessif vis-à-vis du foncier (défrichement incontrôlés) et les solutions techniques à promouvoir doivent permettre de stabiliser l'utilisation du sol ; mais elles doivent rester suffisamment extensives de manière à concurrencer à la fois les pratiques traditionnelles et les importations provenant d'agriculture fortement utilisatrices de consommations intermédiaires ; les subventions actuellement consacrées aux consommations intermédiaires (engrais, insectici-

des) devraient être transférées à l'équipement agricole approprié ; tandis que la vulgarisation et encore plus la recherche agronomique doivent être réorientées en conséquence pour que soient diffusés des changements techniques permettant d'améliorer davantage que par le passé la productivité du travail (BRA KANON 1978).

3) Enfin, il n'y a aucune urgence à promouvoir des procédures de droit foncier étranger aux réalités locales ; ceci concerne notamment les conflits avec les éleveurs allogènes dont l'arrivée croissante depuis plusieurs années est en fait un facteur d'évolution favorable au développement de l'élevage et dont les conflits doivent être résolus là où ils se posent, c'est-à-dire pour les dégâts aux cultures et non pour l'accès à la terre (LAGRUE 1977).

CONCLUSIONS.

Trois types de conclusions peuvent être retenus en ce qui concerne une évolution plus satisfaisante des systèmes de production en régions de savanes de Côte-d'Ivoire sur la base de changements techniques mieux définis que par le passé vis-à-vis des structures agraires existantes : des conclusions relatives à la formation du personnel, à l'évaluation des changements techniques et au rôle des sciences sociales dans le système de recherches agricoles.

1) La formation du personnel aux réalités du monde rural où il intervient constitue la première condition à cette évolution ; ceci concerne aussi bien les agents de vulgarisation que ceux de la recherche technique appelés de plus en plus à intervenir en milieu rural, et tout autant les agents de conception que les agents de terrain.

D'une part, la contradiction que l'on rencontre souvent entre la connaissance des agents de terrain et les schémas que les agents de conception leur demandent de diffuser doit cesser ; de l'autre, le système de formation ne doit pas être la simple transmission des résultats parfois plus utiles ailleurs que dans les conditions locales : les résultats de recherches faites sur place doivent être enseignés sur place ; enfin, les chercheurs doivent recevoir une formation suffisamment polyvalente pour que les aspects techniques et sociaux soient intégrés ; de nombreux systèmes de formation ne satisfont pas à ces conditions.

2) Ensuite, l'impact socio-économique des changements techniques possibles apparaît souvent mal évalué en prenant pour base des exploitations agricoles stables et bien définies : compte tenu de son importance et de sa mobilité, la force de travail constitue la première référence à retenir aussi bien pour des évaluations micro-économiques (BIGOT 1980) que plus générales (LABONNE, LEGAGNEUX 1978, LASAILLY 1980) ; les questions d'auto-consommation, de productivité du travail, de comportement effectif des producteurs et d'évolution des structures agraires se trouveront alors beaucoup mieux abordées que cela n'est fait dans la plupart des évaluations de projets basées sur des terroirs et des exploitations souvent imaginaires.

3) Enfin, les recherches en sciences sociales qui ont été associées à la recherche agricole depuis quelques années ont beaucoup moins contribué à promouvoir les nombreux résultats techniques considérés comme disponibles qu'à définir un peu mieux certaines des orientations à donner au système de recherche et de développement. L'utilité de ces travaux se situe ainsi autant en amont du processus d'identification des changements techniques qu'en aval de celui-ci (BINSWANGER, RYAN 1977) ; les recherches appliquées dans ce domaine doivent être intégrées aux recherches techniques et les recherches de base, initiées

il y a une vingtaine d'années et dont les résultats ont été utilisés, doivent être étendues sur le plan géographique et à d'autres domaines que la production agricole proprement dite : pour l'élevage, la commercialisation des produits ou l'aménagement de l'espace, les variables fondamentales telles que la force de travail en agriculture restent encore mal définies.

REFERENCES

- ANCEY (G.) : Niveaux de décision et fonction objectif en milieu rural africain. Note Amira, n° 3 - ORSTOM - INSEE - Paris, 1975.
- BARRY (M.B.) : Enquête acquisition des boeufs pour la culture attelée. ronéo CIDT/CIRES, Abidjan 1978.
- BINSWANGER (H.P.) - RYAN (J.G.) : Efficiency and equity issues in ex ante allocation of research ressources. Indian Journal of Agricultural economics, vol. 32, n° 3, 1977.
- BIGOT (Y.) : Les relations entre mécanisation agricole et structures de production en régions de savanes de Côte-d'Ivoire. Cahier du CIRES, n° spacial mécanisation, Abidjan, 1978.
- BIGOT (Y.) : La force de travail comme critère d'échantillonnage : application à l'étude du système de production agricole dans la région de Niellé, nord Côte-d'Ivoire. Cahier du CIRES n° 24/25, Abidjan, 1980.
- BOUTILLIER (J.L.) : Recherches d'anthropologie économique en pays Koulango (nord-est de la Côte-d'Ivoire). In Bulletin de liaison des Sciences Humaines, n° 6, pp. 45-49, ORSTOM, 1966/
- BOUTILLIER (JL) L'enquête d'ethnologie économique. In Ethnologie générale, Gallimard, Paris, 1968.
- BRA KANON (D.) : Pour une nouvelle problématique du développement agricole ivoirien. Revue Française d'Etudes Politiques Africaines, n° 150/151, 1978.
- COULIBAY (S.) : Le paysan Sénoufo. NEA Abidjan, 1978.
- FRELASTRE (G.) : Les nouvelles opérations de développement rural en Côte-d'Ivoire. Revue d'Etudes Politiques et Economiques Africaines, n° 176/177, 1980.
- GASTELLU (J.) : Mais où sont ces unités économiques que nos amis cherchent tout en Afrique ? Orstom, Abidjan, 1979.
- GODELIER (M.) : Objet et méthode de l'anthropologie économique. L'homme, vol. 7, n° 3, 1967.

- KLEENE (P.) : Notion d'exploitation agricole et modernisation en milieu Wolof Saloum. Agronomie tropicale, vol. 21, n° 1, 1978.
- LABONNE (M.), LEGAGNEUX (B.) : Modèle régionalisé de simulation de l'agriculture pluviale sénégalaise. Série Etudes et Recherches, n° 33, INRA 1978.
- LAGRUE (D) : La sédentarisation de l'élevage Peul dans le nord de la Côte-d'Ivoire. Thèse de doctorat vétérinaire, ENV Alfort, 1977.
- LASSAILLY (V.) : Espace utile et transfert de population en amont du barrage de Kossou (Côte-d'Ivoire). Mémoires et documents de géographie, CNRS, Paris, 1980.
- LE ROY (Y.) : L'introduction des cultures de rapport dans l'agriculture vivrière Sénoufo ; le cas de Karakpo. Ronéo 300 pages, annexes, Orstom, Abidjan, 1980.
- MEILLASSOUX (C.) : Anthropologie économique des gourous de Côte-d'Ivoire. Mouton, Paris, 1964.
- MICHOTTE (J.) : Groupe de production et niveau de revenus dans la zone dense à l'ouest de Bouaké, ministère du Plan et de l'Agriculture de Côte-d'Ivoire, Orstom, Abidjan, 1969.
- PELTRE-WURTZ (J.), STECK (B.) : Influence d'une société de développement sur le milieu paysan : coton et culture attelée dans la région de la Bagoé. Ronéo 429 pages, annexes CIDT/ORSTOM, Bouaké 1979.
- ORSTOM : L'analyse économique spatiale ; méthodes et indicateurs. Ministère du Plan et de l'Agriculture de Côte-d'Ivoire. Orstom, Abidjan, 1971.
- SEDES : Région de Korhogo : étude de développement socio-économique. Ministère des Finances, des Affaires économiques et du Plan de Côte-d'Ivoire, Sedes, 1965.